

Conseil Municipal du 7 février 2019

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
24 janvier 2019

Conseillers en exercice
55

Président : M. François CUIILLANDRE

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel LE LORC'H

Le Conseil Municipal de la Ville de BREST s'est réuni le jeudi 7 février 2019 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUIILLANDRE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUIILLANDRE, Maire, M. T. FAYRET, M. E. GUELLEC, Mme B. ABIVEN, M. R. SALAMI, M. Y. GUEVEL, M. P. APPERE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme E. KUCHEL, Mme K. COZ-ELLEOUET, M. F. PELLICANO, Mme A-M. KERVERN, M. Y. MASSON, Mme C. MIGOT, Mme I. MELSCOET, Mme M-P. CREFF, Mme J. HERE, Mme S. JESTIN, M. R. JESTIN, M. H. TRABELSI, Adjoints.

Mme G. ABILY, Mme C. BELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme R. FAGOT-OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. M. GOURTAY, Mme M. GUEYE, M. P. GUEZENNEC, M. C. KERMAREC, M. J-M. LE LORC'H, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. F. VALENTIN LEMENI, Mme M-J. YAO, M. M. BERTHELOT, M. M. CALONNEC, Mme N. COLLOVATI, M. L. GUILLEVIN, Mme C. MARGOGNE, Mme V. BOURBIGOT, Mme B. HU, Mme B. MALGORN, Mme C. PERON, M. B. SIFANTUS, Mme J. LE GOIC AUFFRET, M. P. KERBERENES, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme M. LOUSSOUARN, Mme N. CHALINE, Adjointes.

Mme Y. LE GUEN, M. P. PAPERON, Mme C. LE GUEN BOUCHER, M. R. HERVE, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

M. M. COATANEA, M. P. KARLESKIND, Conseillers.

C2019-02-056

VOEU DE SOUTIEN AU MOUVEMENT L'APPEL DES COQUELICOTS

Le rapporteur,
donne lecture du rapport suivant

_ – VŒU DE SOUTIEN AU MOUVEMENT L'APPEL DES COQUELICOTS

VŒU DE SOUTIEN AU MOUVEMENT L'APPEL DES COQUELICOTS

Présenté par le Groupe « Ensemble pour Brest tenons le cap » (Socialistes et apparentés, Communistes et Citoyens, Brest Nouvelle Citoyenneté, Europe Ecologie Les Verts, Union Démocratique Bretonne, Radical de Gauche)

Attendu que :

- o Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant.
- o Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable.
- o Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années.
- o L'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...)
- o Les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...)
- o Sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes.
- o Les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

Dans leurs domaines de compétences respectifs, les deux collectivités, Brest métropole et la Ville de Brest, conscientes des risques liés à l'usage de pesticides, ont décidé d'agir. Depuis plusieurs années, elles ne recourent à aucun pesticide dans l'entretien des parcs de l'agglomération ; elles se sont engagées dans une démarche « zéro phyto » dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public, des cimetières et des terrains de sport.

Réuni en séance le 7 février 2019, le conseil municipal de Brest :

- o Rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

o Soutient les victimes de maladies professionnelles et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.

o Demande au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Décision du Conseil :

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

Mme LE GOIC-AUFFRET ne prend pas part au vote

